

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député voudrait-il poser sa question? Je ne vois pas l'utilité de répéter en détail ce qu'on a dit hier.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Vous comprenez, monsieur l'Orateur, que j'ai dû préciser ma question à l'intention du premier ministre.

Puis-je lui demander si un représentant du gouvernement assistera à la réunion générale qui aura lieu à Sydney dimanche?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne manquerai pas d'en parler au ministre des Transports qui, mon ami se réjouira de l'apprendre, est dans les provinces atlantiques.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre a apparemment réussi à empêcher le ministre des Transports d'aller dans l'Ouest pour servir son ambition personnelle... (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Springfield a la parole.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je n'avais pas compris que le député voulait poser une question supplémentaire. Dans ce cas, je lui accorde la parole.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Merci, monsieur l'Orateur; en effet, j'ai une question supplémentaire. Le très honorable représentant ordonnera-t-il au ministre de rester dans l'Est et d'assister dimanche à la réunion de Sydney?

M. MacInnis: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Springfield aimerait prendre la parole; il vaudrait peut-être mieux passer à une autre question.

M. MacInnis: J'essaie de poser une question depuis quelque temps, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Lorsque l'Orateur donne la parole à un député, il me semble que les autres devraient lui donner la chance de se faire entendre.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu la situation grave du chômage dans

les provinces de l'Atlantique et les mises à pied d'employés du National-Canadien, le ministre compte-t-il assister à la réunion prochaine, à Sydney, qui doit traiter de ce sujet des plus sérieux?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention d'assister à cette réunion.

[Français]

L'AIDE EXTÉRIEURE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A VERSÉ DES SUBVENTIONS À CERTAINS PAYS PARTICIPANTS DE L'EXPO '67

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais, en son absence, je vais la poser au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'en vertu du plan de Colombo, de nombreux pays, à travers le monde, reçoivent des millions de dollars du gouvernement canadien, le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire si le Canada a été appelé à fournir des subventions spéciales à certains de ces pays qui ont participé à l'Expo '67?

M. l'Orateur: Je crois que la question est de nature beaucoup trop générale. Je signale donc à l'honorable député qu'il pourrait raisonnablement l'inscrire au *Feuilleton*.

[Traduction]

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

LA PROCLAMATION DES MESURES LÉGISLATIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail et porte sur le Code canadien du travail (sécurité) adopté en décembre dernier. Le ministre pourrait-il maintenant nous dire quand aura lieu la proclamation de cette mesure législative et quand les règlements à ce sujet entreront en vigueur?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, dans le courant de cette année, j'avais informé, en réponse à une question posée à la Chambre, que nous nous proposons de faire proclamer cette mesure et d'en publier les règlements avant la fin de l'année. Il n'y a eu, sauf erreur, aucun changement au calendrier.